

Hauts-de-France, Pas-de-Calais
Bapaume
1 boulevard de la République

Anciens bains-douches de la Caisse d'épargne de Bapaume (détruits)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA62005137

Date de l'enquête initiale : 2018

Date(s) de rédaction : 2022

Cadre de l'étude : patrimoine de la Reconstruction , enquête thématique régionale La première Reconstruction

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : bains douches

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville

Références cadastrales :

Historique

Éléments de contexte

A côté du bâtiment de la **Caisse d'épargne**, se trouvait un établissement de bains-douches, aujourd'hui disparu. Tous les documents relatifs à cette construction sont conservés aux AD du Pas-de-Calais (2O617/2).

Selon les mots du président du conseil d'administration de la Caisse d'Épargne de décembre 1930 : "La création d'un établissement de bains-douches doit être considérée comme une œuvre sociale et non comme une source de profit et si la ville était assez riche, je n'en confierais pas le soin à la Caisse d'Épargne. [...] Il nous reste plutôt à souhaiter gérer sans perte cette exploitation et faire œuvre utile pour la ville comme Bapaume qui ne possède aucun établissement pour un des premiers soins de l'hygiène qui est la propreté." En effet, la seule autre installation est celle de l'hôpital-hospice "qui sert aux infirmes et aux malades et qu'il ne paraît pas opportun de mettre à disposition du public. [...] Il serait à souhaiter que les élèves des écoles publiques puissent profiter des bienfaits de l'entreprise. C'est pourquoi il faut prévoir dans le projet plus de douches que de baignoires" (rapport de la commission sanitaire, décembre 1931). Le budget prévisionnel se monte à 128 000 francs. L'État, avec des fonds provenant "du prélèvement sur le produit des jeux" participe au financement à hauteur de 44 000 francs (courrier de la préfecture à la Caisse d'Épargne en décembre 1932). La commune fournit l'eau gratuitement. Il ne s'agit pas d'une reconstruction financée par des dommages de guerre mais d'une création sur fonds propres de la Caisse d'Épargne. Le prix d'un bain était de 3 francs et celui d'une douche, de 1 franc (Archéo, n°77 - juin 2005, p.11).

Le projet est confié à l'architecte Charles Thiollier, qui a participé à la reconstruction de la ville pour quelques particuliers (six chantiers identifiés).

Le projet de l'architecte - les plans

Les plans et les devis sont établis en 1932. Le plan montre un bâtiment d'un niveau, construit sur cave, de plan trapézoïdal. Un hall d'accueil carré donne accès à la lingerie et à un long couloir rectiligne, préconisé pour faciliter la surveillance, qui dessert une alternance de cabines de douches et de cabines abritant une baignoire. La chaufferie se trouve au sous-sol.

Les matériaux préconisés dans le devis descriptif

Comme toujours, le devis descriptif apporte des précisions sur les matériaux mis en œuvre. Les murs de fondation sont en briques cuites au four. Le plancher du rez-de-chaussée, qui fait office de plafond pour les sous-sols est en béton armé, tout comme les poutres destinées à porter la surcharge due au poids des baignoires remplies, l'ensemble des linteaux des portes,

fenêtres et soupiraux et les marches du perron d'accès. Le soubassement et les marches sont enduits au ciment Portland, tout comme la "plinthe au-dessus du soubassement" qui reçoit une couche supplémentaire de badigeon au silice (peinture minérale qui durcit sous l'action de l'air et des U.V pour prendre l'aspect de la pierre, ce qui la rend quasi inusable). Pour l'élévation, "les murs du rez-de-chaussée seront exécutés en briques de parement pour l'extérieur et remplissage intérieur en briques cuites au four. En partie haute, les murs qui sont moins épais seront en briques cuites au four. Si les "saillies, cordons et entablements" sont en briques ordinaires enduites en ciment puis peintes au silice, les "arcs, platebandes, dents de scie et décorations sont exécutés en briques de parements" et restent nues. Les appuis sont en ciment aggloméré, moulé et enduit. Les cheminées et les jouées des lucarnes sont en briques. À l'intérieur, les refends sont en briques, enduits au plâtre puis peints à "l'huile deux couches, ripolin une couche", mais les murs de séparation entre les cabines sont "en briques émaillées du moule 6/7/22 sur 0,6 d'épaisseur de la maison Graiblanck, avec gorges en angles et gorge de base". Les sols sont en granito dans les douches, les bains et la lingerie, mais le hall d'accueil est carrelé avec des "carreaux de céramique octogones, unis, avec cabochons". La toiture en ardoise d'Angers carrées posée au crochet, qui couvre le bâtiment d'entrée repose sur une charpente en sapin, mais le couloir qui dessert les cabines est couvert par une verrière installée dans une "armature de fers en T sur châssis en fer cornière" qui apporte la lumière et permet la ventilation grâce à "un système de persiennes installées dans les châssis verticaux". Classiquement, les huisseries sont en chêne pour celles extérieures et en sapin pour celles intérieures. Toutes sont peintes à l'huile puis ripolinées. Compte-tenu de la destination du bâtiment, les détails techniques des équipements pour le chauffage central et l'adduction d'eau et son évacuation après usage sont particulièrement détaillés.

Le projet de l'architecte - les élévations

L'architecte a dessiné une façade sans fioritures. L'avant corps central de deux niveaux est surmonté d'une toiture en pavillon et percé de la porte d'entrée et d'une baie géminée couverte par un imposte en plein cintre surmonté par un petit fronton et encadrée par deux petites tables rectangulaire. Les deux travées latérales n'ont qu'un niveau, percé d'une fenêtre rectangulaire. Les façades latérales sont percées de petites baies rectangulaires, situées entre les cabines de douche, prises entre un bandeau et une importante corniche moulurée.

Comme celle de la caisse d'épargne avec laquelle elle doit s'harmoniser, la façade sur rue des bains alterne brique et panneaux recouverts d'enduit tyrolien trois couches dont la couleur doit rappeler la pierre. Pour les façades latérales et arrière un simple enduit posé à la taloche, associant ciment et silice, est préconisé. Toutes les ouvertures sont doublées par des grilles, y compris la porte d'entrée pour laquelle l'architecte prévoit "une grille extensible à croisillons (...) avec pour la partie haute du cintre un panneau de défense en fer forgé".

Période(s) principale(s) : 2e quart 20e siècle ()

Dates : 1932 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Charles Thiollier

Description

Le bâtiment ayant été détruit, seules les mentions dans le devis descriptif permettent de documenter l'aspect des bains. La construction de ces derniers, bien que plus tardive que la **caisse d'épargne**, utilise les matériaux classiques de la reconstruction : briques, béton armé et ciment. Elle ne fait pas appel à la pierre comme la banque qu'elle jouxte, sans aucun doute pour des questions de coût plus que pour des difficultés d'approvisionnement. On voit cependant que l'approvisionnement en matériaux est plus aisé car le mur extérieur est construit avec des briques de parement venant doubler un remplissage en briques de moins bonne qualité, ce qui n'est presque jamais le cas dans les constructions réalisées au tout début de la reconstruction où les murs n'ont qu'une épaisseur de briques.

Éléments descriptifs

Références documentaires

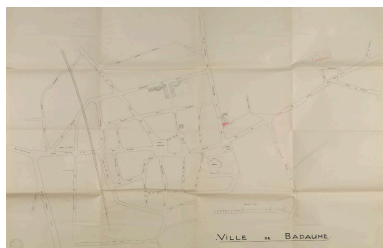
Documents d'archive

- AD Pas-de-Calais. Série O - Bâtiments communaux ; **2O617/2. Bains - douches de la Caisse d'Épargne** : devis descriptif, validation du projet par le CA de la Caisse d'Épargne, délibération conseil municipal, plans, élévations, coupes
Liste des documents figurés utilisés dans la notice :
 - Ville de Bapaume. Plan de situation des bains-douches. Daté du 2 septembre 1932. Non signé.
 - Caisse d'Épargne de la ville de Bapaume (Pas-de-Calais) - Construction d'un pavillon de bains-douches : plans du sous-sol, du rez-de-chaussée et des combles. Daté et signé par Charles Thiollier, architecte, le 28 février 1932.

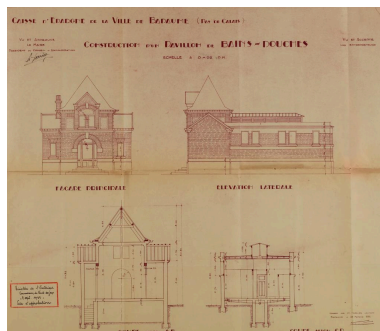
- Caisse d'Épargne de la ville de Bapaume (Pas-de-Calais) - Construction d'un pavillon de bains-douches : façade principale ; élévation latérale ; coupe selon AB ; coupe selon CD. Daté et signé par Charles Thiollier, architecte, Abel Guidet, maire, le 28 février 1932.

Bains - douches de la Caisse d'Épargne : devis descriptif, validation du projet par le CA de la Caisse d'Épargne, délibération conseil municipal, plans, élévations, coupes

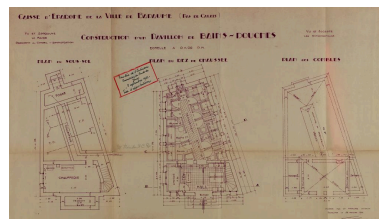
Illustrations



Ville de Bapaume. Plan de situation des bains-douches. Daté du 2 septembre 1932. Non signé. (AD Pas-de-Calais, 2O617/2).
Phot. Thibaut Pierre (reproduction)
IVR32_20216200104NUCA



Caisse d'Épargne de la ville de Bapaume (Pas-de-Calais) - Construction d'un pavillon de bains-douches : façade principale ; élévation latérale ; coupe selon AB ; coupe selon CD. Daté et signé par Charles Thiollier, architecte, Abel Guidet, maire, le 28 février 1932. (AD Pas-de-Calais, 2O617/2).
Phot. Thibaut Pierre (reproduction)
IVR32_20216200103NUCA



Caisse d'Épargne de la ville de Bapaume (Pas-de-Calais) - Construction d'un pavillon de bains-douches : plans du sous-sol, du rez-de-chaussée et des combles. Daté et signé par Charles Thiollier, architecte, le 28 février 1932. (AD Pas-de-Calais, 2O617/2).
Phot. Thibaut Pierre (reproduction)
IVR32_20216200102NUCA

Dossiers liés

Oeuvre(s) contenue(s) :

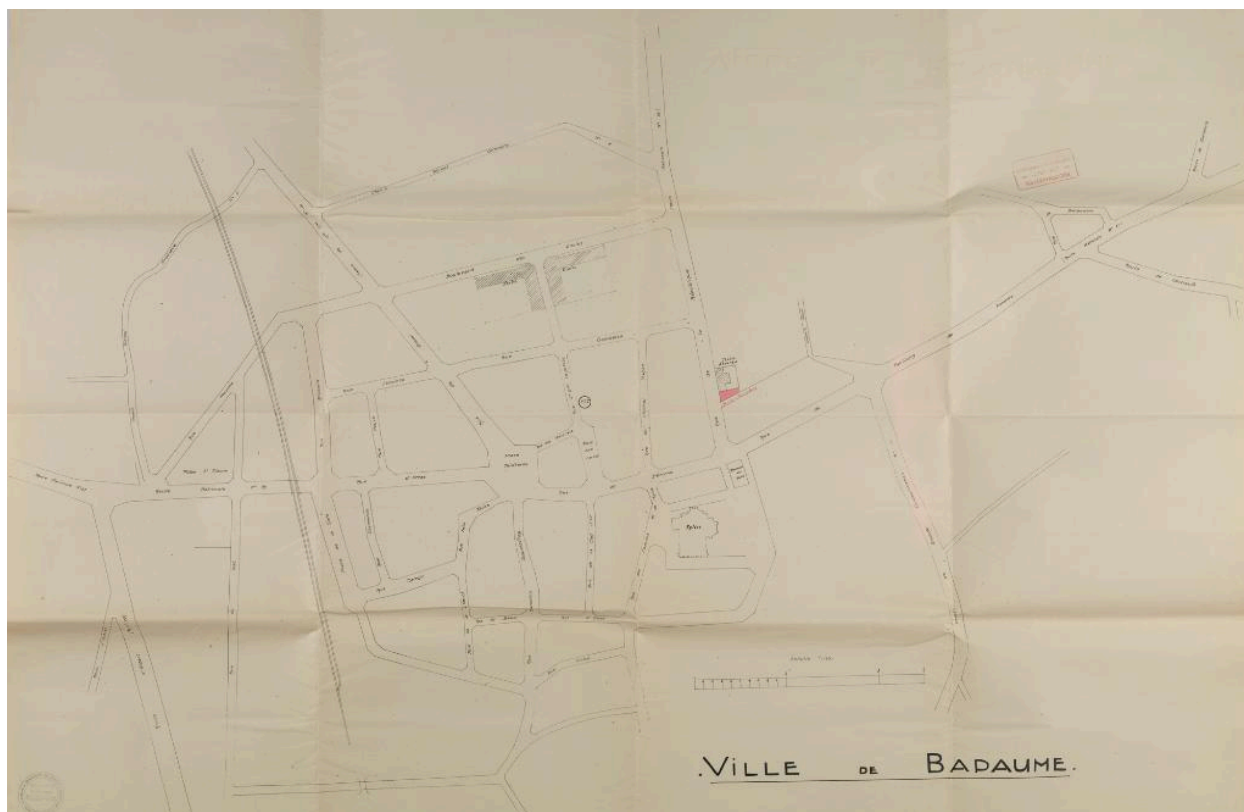
Oeuvre(s) en rapport :

La ville de Bapaume (IA62005136) Hauts-de-France, Pas-de-Calais, Bapaume

Caisse d'épargne (IA62005163) Hauts-de-France, Pas-de-Calais, Bapaume, 1 boulevard de la République

Auteur(s) du dossier : Karine Girard

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général



Ville de Bapaume. Plan de situation des bains-douches. Daté du 2 septembre 1932. Non signé. (AD Pas-de-Calais, 2O617/2).

Référence du document reproduit :

- AD Pas-de-Calais. Série O - Bâtiments communaux ; **2O617/2. Bains - douches de la Caisse d'Épargne** : devis descriptif, validation du projet par le CA de la Caisse d'Épargne, délibération conseil municipal, plans, élévations, coupes

Liste des documents figurés utilisés dans la notice :

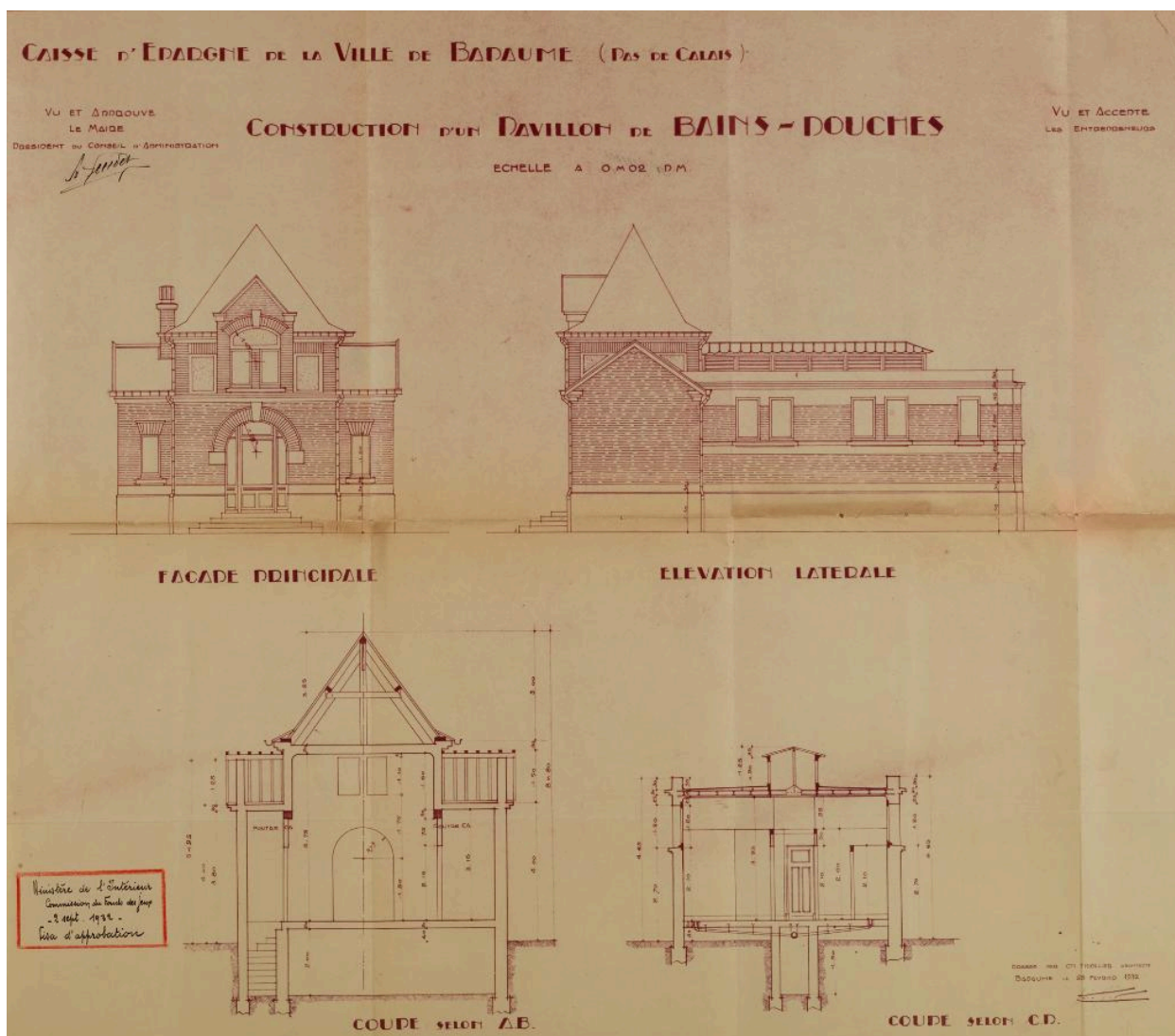
- Ville de Bapaume. Plan de situation des bains-douches. Daté du 2 septembre 1932. Non signé.
- Caisse d'Épargne de la ville de Bapaume (Pas-de-Calais) - Construction d'un pavillon de bains-douches : plans du sous-sol, du rez-de-chaussée et des combles. Daté et signé par Charles Thiollier, architecte, le 28 février 1932.
- Caisse d'Épargne de la ville de Bapaume (Pas-de-Calais) - Construction d'un pavillon de bains-douches : façade principale ; élévation latérale ; coupe selon AB ; coupe selon CD. Daté et signé par Charles Thiollier, architecte, Abel Guidet, maire, le 28 février 1932.

IVR32_20216200104NUCA

Auteur de l'illustration : Thibaut Pierre (reproduction)

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Pas-de-Calais - Archives départementales
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Caisse d'Épargne de la ville de Bapaume (Pas-de-Calais) - Construction d'un pavillon de bains-douches : façade principale ; élévation latérale ; coupe selon AB ; coupe selon CD. Daté et signé par Charles Thiollier, architecte, Abel Guidet, maire, le 28 février 1932. (AD Pas-de-Calais, 2O617/2).

Référence du document reproduit :

- AD Pas-de-Calais. Série O - Bâtiments communaux ; **2O617/2. Bains - douches de la Caisse d'Épargne** : devis descriptif, validation du projet par le CA de la Caisse d'Épargne, délibération conseil municipal, plans, élévations, coupes

Liste des documents figurés utilisés dans la notice :

- Ville de Bapaume. Plan de situation des bains-douches. Daté du 2 septembre 1932. Non signé.
- Caisse d'Épargne de la ville de Bapaume (Pas-de-Calais) - Construction d'un pavillon de bains-douches : plans du sous-sol, du rez-de-chaussée et des combles. Daté et signé par Charles Thiollier, architecte, le 28 février 1932.
- Caisse d'Épargne de la ville de Bapaume (Pas-de-Calais) - Construction d'un pavillon de bains-douches : façade principale ; élévation latérale ; coupe selon AB ; coupe selon CD. Daté et signé par Charles Thiollier, architecte, Abel Guidet, maire, le 28 février 1932.

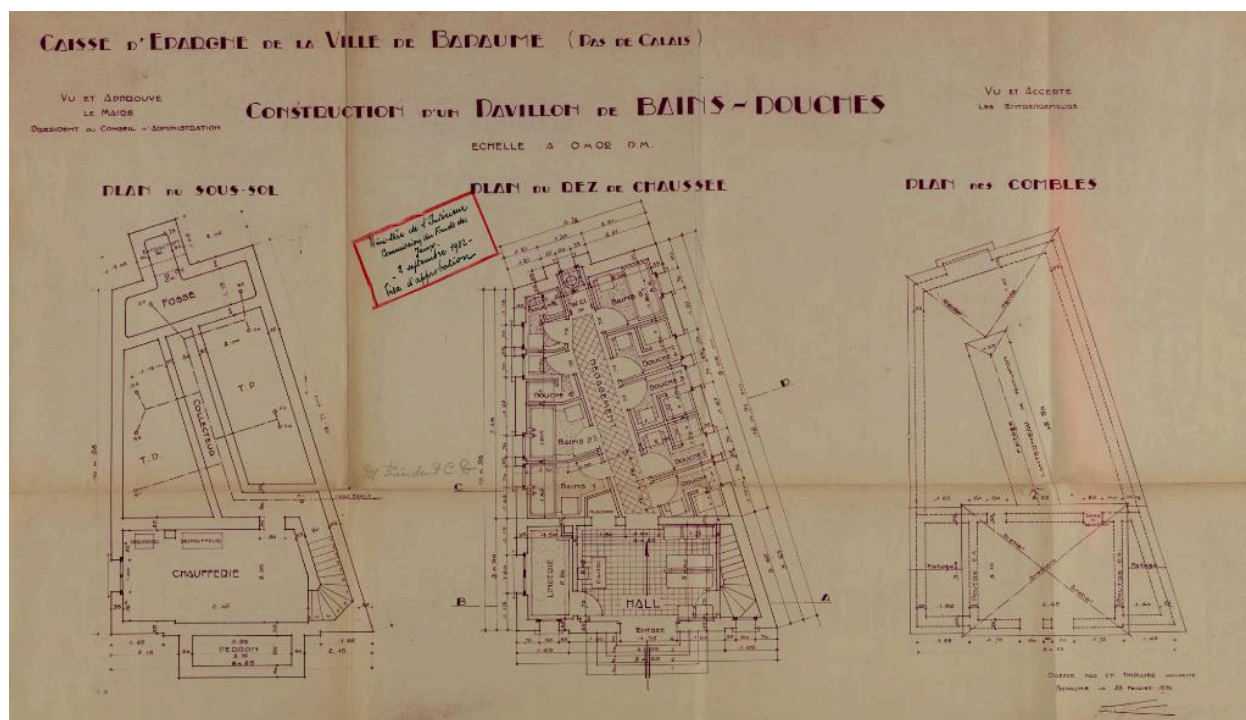
IVR32_20216200103NUCA

Auteur de l'illustration : Thibaut Pierre (reproduction)

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Pas-de-Calais - Archives départementales

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Caisse d'Épargne de la ville de Bapaume (Pas-de-Calais) - Construction d'un pavillon de bains-douches : plans du sous-sol, du rez-de-chaussée et des combles. Daté et signé par Charles Thiollier, architecte, le 28 février 1932. (AD Pas-de-Calais, 2O617/2).

Référence du document reproduit :

- AD Pas-de-Calais. Série O - Bâtiments communaux ; **2O617/2. Bains - douches de la Caisse d'Épargne** : devis descriptif, validation du projet par le CA de la Caisse d'Épargne, délibération conseil municipal, plans, élévations, coupes

Liste des documents figurés utilisés dans la notice :

- Ville de Bapaume. Plan de situation des bains-douches. Daté du 2 septembre 1932. Non signé.
- Caisse d'Épargne de la ville de Bapaume (Pas-de-Calais) - Construction d'un pavillon de bains-douches : plans du sous-sol, du rez-de-chaussée et des combles. Daté et signé par Charles Thiollier, architecte, le 28 février 1932.
- Caisse d'Épargne de la ville de Bapaume (Pas-de-Calais) - Construction d'un pavillon de bains-douches : façade principale ; élévation latérale ; coupe selon AB ; coupe selon CD. Daté et signé par Charles Thiollier, architecte, Abel Guidet, maire, le 28 février 1932.

IVR32_20216200102NUCA

Auteur de l'illustration : Thibaut Pierre (reproduction)

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Pas-de-Calais - Archives départementales
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation